

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2022)
Heft: [1]: Numéro Thématique 1

Artikel: L'armée doit récupérer sa capacité de défense
Autor: Schellenberg, Aldo C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



F/A-18C au décollage.
Photo © Mathieu Marchello

Politique de sécurité

L'armée doit récupérer sa capacité de défense

Commandant de Corps Aldo C. Schellenberg

Ancien commandant des Forces aériennes (2013-2017) et ancien chef du commandement des opérations (2018-2020)

La guerre en Ukraine met en évidence qu'il existe dans l'armée suisse des lacunes capacitaires significatives. Le monde politique doit réagir rapidement pour sauvegarder la neutralité et protéger notre pays et sa population.

Si la neutralité, la liberté, la sécurité et l'indépendance de notre pays sont vraiment des valeurs prises au sérieux, il est indispensable de réfléchir à la manière dont elles peuvent être défendues en cas de menace.

La Suisse n'agira jamais en tant qu'agresseur. De par sa neutralité armée, elle rejette la guerre comme moyen d'imposer des objectifs de politique de puissance et s'engage à empêcher de manière indépendante et crédible l'utilisation abusive de son propre territoire par des tiers belligérants et à garantir la protection de la population contre toute agression militaire.

Les bases doctrinales de l'armée sont contenues dans les trois rapports *Avenir de la défense aérienne* publié en 2017, *Avenir des forces terrestres* paru en 2019 et *Conception générale cyber* (2022). Ces documents fondateurs expliquent manière détaillée les aptitudes que l'armée entend développer dans les années 2020 et 2030 pour faire face aux défis de demain ainsi que les investissements qui y sont liés. Ils constituent une base solide, prospective et détaillée de son orientation à long terme, son plan directeur en quelque sorte.

Cependant, pour que les lacunes capacitaires qui y sont mises en évidence puissent être comblées, il en résultera un besoin d'investissement conséquent. Compte tenu de la menace manifeste que la guerre en Ukraine fait peser sur la sécurité et la stabilité en Europe, le budget actuel ne permet pas à l'armée d'effectuer en temps voulu les acquisitions nécessaires à la protection du pays et de sa population. Il est ainsi grand temps de combler les lacunes capacitaires existantes!

Comme le confirme également le conflit ukrainien, le besoin de rattrapage ou de développement des capacités est particulièrement urgent dans les trois domaines de la défense aérienne, des forces terrestres ainsi que de la numérisation et du cyber. Il est nécessaire d'accélérer les processus d'acquisition déjà engagés et, à cette fin, d'augmenter les moyens financiers disponibles.

Défense aérienne

La capacité de combattre des avions de combat et des missiles de croisière avec des systèmes de défense sol-air (DSA) à longue portée permet aux défenseurs ukrainiens de limiter fortement la liberté d'action de l'armée de l'air russe – et donc des actions des formations terrestres russes.

L'effet de la défense sol-air à longue portée contraint en outre les avions de combat attaquants à évoluer dans l'espace aérien inférieur. De fait, leur vulnérabilité face aux systèmes DSA à courte portée s'en trouve accrue.

Pour combattre des cibles militaires et civiles à grande distance avec plus ou moins de précision, les forces armées russes utilisent en premier lieu des armes à longue portée (missiles de croisière et missiles balistiques) qu'elles tirent à grande distance (jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres) à partir de plateformes aériennes, maritimes ou terrestres. Ces armes provoquent de grandes destructions et d'innombrables pertes humaines. L'Ukraine n'a pas grand-chose à opposer à ce type d'armes engagées à longue distance.

Dans ce contexte, l'acquisition d'avions de combat F-35A et du système DSA à longue portée *Patriot* est une priorité urgente pour la Suisse.

La polyvalence du F-35A, associée à une capacité de survie accrue, ainsi que l'avance technologique dans le domaine des capteurs, permettent à l'avion de combat

d'agir dans différents domaines de capacités, du service quotidien de police aérienne à la défense aérienne en cas de conflit militaire, en passant par la sauvegarde de la souveraineté aérienne en cas de tension.

En cas de conflit, le système DSA *Patriot* permet quant à lui d'user durablement et d'affaiblir un adversaire aérien, principalement à moyenne altitude et à grande distance, au-dessus d'une grande partie de la zone habitée suisse. Il déploie ses effets de protection notamment contre les avions de combat, les missiles de croisière et même en partie contre les missiles balistiques. *Patriot* ne peut assurer que de manière limitée la protection de l'espace aérien contre les menaces qui volent à basse altitude et exploitent ainsi la topographie particulière de la Suisse de manière conséquente. Pour que les installations « stratégiques » civiles et militaires, les formations militaires clés et les espaces civils et militaires d'importance stratégique puissent être protégés contre les attaques de missiles de croisière ou de drones, l'armée a donc besoin, en plus du système *Patriot*, de systèmes de défense sol-air de moyenne et de courte portées. Un système DSA de moyenne portée permet notamment de protéger les agglomérations civiles ou militaires contre les attaques de missiles de croisière et de drones, tandis qu'un système de courte portée peut par exemple combattre les petits drones et les hélicoptères de combat à proximité immédiate des troupes au sol.

Des systèmes DSA de courte et moyenne portées, technologiquement au point et testés en situations réelles, existent et sont utilisés avec beaucoup de succès par d'autres Etats pour protéger la population, les infrastructures revêtant une importance stratégique et leurs propres troupes.

Forces terrestres

Les forces armées ukrainiennes sont très efficaces dans la lutte contre les forces mécanisées russes (chars de combat, véhicules blindés de combat d'infanterie, artillerie) pourtant largement supérieures en nombre.

La capacité de combattre avec précision des cibles blindées –par exemple des chars- à plus grandes distances joue ici aussi un rôle décisif. Les armes et les munitions rôdeuses qui sont tirées d'abord sans cible précise et qui tournent ensuite pendant un certain temps au-dessus d'une zone déterminée (« *loitering ammunition* ») avant d'être attribuées pour frapper un objectif d'opportunité revêtent une importance particulière. De telles armes sont parfois appelées de manière très simplifiée « drones suicides » ou « drones kamikazes ». Mais les armes antichars d'une portée de plusieurs kilomètres utilisées par l'Ukraine en tir direct causent également de grosses pertes aux formations mécanisées russes.

L'armée suisse ne dispose aujourd'hui que de systèmes d'armes à tir direct de courte portée (jusqu'à environ 800 mètres au maximum). Pour pouvoir repousser une attaque avec des formations mécanisées avec des chances de succès, elle doit disposer rapidement de capacités

antichars à moyenne et longue portée (5 à 30 km) en complément des systèmes à courte portée existants.

Les systèmes modernes disponibles sur le marché possèdent des propriétés dites « rôdeuses » et peuvent donc obtenir des effets de haute précision, même en zones urbaines et sans ligne de vue directe.

Comme le montre la guerre en Ukraine, les formations de combat au sol ne peuvent être efficaces que si elles peuvent combiner la dynamique et la puissance du char avec le tir précis de l'artillerie dans la profondeur des formations ennemies: le « combat interarmes ». L'artillerie doit donc pouvoir atteindre avec précision des cibles identifiées jusqu'à une distance d'au moins 50 kilomètres, même en zone urbaine, et disposer d'une grande mobilité. Le système d'artillerie actuel de l'armée suisse est obsolète et ne dispose d'aucune de ces caractéristiques. En conséquence, il faut faire avancer rapidement le projet qui vise à le remplacer.

Numérisation et cyber

Les expériences de la guerre en Ukraine le montrent: celui qui peut le mieux exploiter le potentiel de la numérisation et du cyberspace à ses propres fins a également un avantage décisif dans les combats au sol et dans les airs.

La base de l'exploitation du potentiel de numérisation est une infrastructure numérique robuste, résiliente, exploitable en mode dégradé et protégée contre les cyberattaques. A cet égard, la Suisse est sur la bonne voie pour combler les lacunes existantes en la matière avec son programme « infrastructure de commandement, technologie de l'information et raccordement à l'infrastructure de réseau de l'armée » et la création du Commandement cyber. Même si la voie empruntée est la bonne pour rendre l'armée apte à relever les défis à venir, les progrès réalisés en temps voulu souffrent considérablement du manque actuel de ressources qui ne peut être comblé que par une augmentation des moyens financiers alloués.

Conclusion

Le sommeil de la Belle au bois dormant en matière de politique de sécurité doit prendre fin. Pour protéger la neutralité, notre pays et sa population, le Conseil fédéral et le Parlement sont appelés à faire face aux réalités et, en tenant compte des premiers enseignements de la guerre en Ukraine, à faire en sorte que l'aptitude de défense de l'armée suisse soit atteinte le plus rapidement possible en tenant compte des considérations évoquées ci-dessus.

A. S.

NdlR: Cet article est paru dans la NZZ du 19.05.2022 sous le titre « Die Armee muss wieder verteidigungsfähig werden ». Traduction et adaptation française: Div Claude Meier.